

Date : 24/11/21

Sujet : Commission technique Ecoles/Cuisine Centrale

Participants ALPE : Fleur BEAUMEL, Maria-José RIVES

Participants FCPE : Emmanuel SAMSON, Sophie RIVAT, Audrey SUDRE, Audrey Garrido, Guillaume Zannettacci

Mairie : Mr le maire supplé par Mme Marjorie Pochez, Florence Fabry, Cathy Sicard, Ludwig Gross-Cazalbou

Objectifs :

En remplacement de la commission cantine, la mairie a initié ce nouveau format de commission appelée « commission technique » avec les parents d'élèves afin d'aborder et de débattre de tous les sujets concernant les écoles maternelles/élémentaires et la cuisine centrale. Ce sera une commission biannuelle.

Compte rendu :

1. Cuisine centrale et satellites:

- **Commission menus :** A l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, la commission cantine a été remplacée par la mairie depuis l'année scolaire 2021/2022 par une commission menus afin d'impliquer les enfants aux choix des menus (projet éducatif). Les parents d'élèves ne sont dorénavant plus consultés pour les modifications. Lors de la première commission tenue le 11 octobre 2021 à Prévert, les modifications des menus ont été fait sur les recommandations de 2 enfants encadrés par un animateur ALAE référent. La prochaine commission aura lieu le 06 décembre 2021 à Pagnol.

Cette initiative est soutenue par les parents d'élèves sous conditions de mise en place des actions suivantes :

- **Validation des menus par un professionnel compétent (diététicien).** Cette demande est faite depuis 2019. En effet, aucun justificatif de validation des menus n'a été fourni à ce jour, ni par le prestataire SCOLAREST qui fourni les menus, ni par la mairie qui modifie ces menus via les commissions avec les parents d'élèves ou les enfants. Les parents d'élèves s'opposent à une réduction de composante ou de quantités alimentaires sans accord du diététicien.
 - Sensibilisation d'un plus grand nombre d'enfants à l'équilibre alimentaire durant le temps d'ALAE (aujourd'hui uniquement 2 élèves par école élémentaire). → Réponse mairie : en cours de mise en place. Une enquête de satisfaction dans les cantines élémentaires a lieu afin d'avoir le retour des menus modifiés. Une étudiante en BTS diététicienne a été intégrée au projet.
 - Implication des élèves maternelles aux changement des menus et à la sensibilisation de l'équilibre alimentaire
 - Sensibilisation des enfants à de nouveaux goûts - Proposition de nouveaux plats par Scolarest (1 à 2 par mois) afin d'initier nos enfants à de nouvelles saveurs
 - Privilégier pour la lutte anti-gaspillage la variation des recettes pour les légumes notamment afin de trouver les recettes les plus appréciées des enfants au lieu de supprimer complètement le légume des menus ou réduire sa portion
 - Affichage des menus dans les satellites et communication aux parents si changement
-
- **Gestion Cuisine centrale:** La cuisine est municipale avec 14 employés pour la production et la livraison mais le choix des menus et l'approvisionnement des denrées alimentaires sont sous-traités à un prestataire jusqu'en 2024. Pourquoi ?

D'après la mairie, le prix des denrées alimentaires est plus avantageux en passant par un prestataire qui a une centrale d'achat donc des prix moins cher.

Pourtant, factuellement, le prix des matières premières de plaisance est de 2 euros / repas, qui est :

- Equivalent celui de Blagnac dont la cuisine est gérée 100% par la mairie et avec un haute prestation (boucher, pâtissier, grillades...)
- Plus cher que d'autres communes équivalentes dans la couronne toulousaine dont la cuisine est gérée 100% par la mairie et avec une prestation améliorée en terme de labellisation (race à viande, AB, local,...).

Il semble donc que le gain sur le coût des matières premières ne profite pas aux élèves mais au prestataire. Nous ne comprenons donc toujours pas le choix de la gestion par un prestataire. Il pourrait être envisagé d'avoir une cuisine centrale 100% municipale avec un employé mairie comme chef de cuisine centrale gérant les menus avec les retours anti-gaspillage, la validation du diététicien et l'approvisionnement des denrées qui pourrait être fait en partenariat avec des communes alentours afin de réduire les coûts et approvisionné par des régies communales.

- **Qualité et écologie:** Il est regrettable qu'en novembre 2021 il faille attendre sur plaisance les dates butoirs des exigences nationales pour les cuisines collectives (loi Egalim) pour mettre en place les changements suivants :
 - Valorisation des déchets (composte)
 - Amélioration de la qualité des plats (50% de labellisation dont 20% AB)
 - Lutte anti-gaspillage
 - Remplacement des couverts plastiques et gobelets,
 - Remplacement des bacs plastiques pour la cuisson et réchauffage des plats

A ce jour, seul le remplacement des couverts plastiques a été mis en place par la mairie. D'autres sont en projet mais non effectif à ce jour (composte, anti-gaspillage)

Il n'y a pas d'exigence supplémentaire par la mairie dans le cahier des charges (contrat avec le prestataire) hormis celles de la loi Egalim.

Ce marché est effectif jusqu'au 31 Juillet 2024.

- **Projets :**

- Plan Alimentaire Territorial : Non communiqué
- Amélioration des satellites suite à la problématique plat/viande non grillée remontée en commission menu 11 Oct. 2021 → Réponse mairie : Pas possible d'ajouter d'autres équipements par manque de place mais c'est à l'étude pour le satellite du futur centre de loisirs.
- Amélioration de la communication aux habitants / parents / parents d'élèves (application dédiée, envoi mails d'information directement aux parents / reportage cuisine et satellites, photos plateaux, questionnaire de satisfaction ...) → non abordé
- Prochain cahier des charges en collaboration avec les parents d'élèves

Les parents d'élèves souhaitent plus d'ambitions politiques à Plaisance sur ces sujets et propose une collaboration pour préparer les projets.

2. Ecoles

- **Budget écoles :** Le budget des écoles est constant (+1euro sur le budget des fournitures scolaire). Il n'a pas augmenté depuis 2018. D'après nos calculs, il est estimé à environ 118000€
 - Cette année, le budget global alloué aux classes élémentaires est de 62,55€ par enfant et pour les classes maternelles de 53,22€ par enfant.
 - Le budget pour les classes Elémentaires est plus élevé car il intègre le budget des sorties et classes découvertes (11,65€ par enfant cette année).
 - Le budget nécessaire pour une ouverture de classe est de 2000€
 - Le budget alloué aux livres des enseignant est de 6000€
 - L'investissement est de 10000€ pour les écoles maternelles et 10000€ pour les écoles élémentaires. L'allocation de ce budget par école est défini par les directeurs(rices).
 -
- **Budget travaux :** Le budget des travaux pour toutes les écoles en 2020/2021 a été d'environ 716 000 euros (estimé à 340€ par enfant). L'enveloppe de travaux de 150 000 par an (environ 75 €/enfant/an) est uniquement allouée aux grosses interventions extérieurs. Le budget global comprend :
 - le budget d'investissement alloué aux entreprises externes de 641224€,
 - Le budget des travaux réalisés par les agents communaux (frais de fonctionnement) de 74770€
 - La main d'œuvre des agents communaux (environ 30000€)

Note : le service informatique n'est pas pris en compte ici. Il est alloué à un autre budget.

Les parents d'élèves soulignent que :

- Le report permanent des travaux n'est pas justifiable. D'autant plus que les locaux sont vieillissant. La mairie doit anticiper les budgets, les plannings et ressources compatibles à la réalisation des travaux de sécurité, de mises aux normes, de rénovation énergétique en plus des travaux courant (sol, rideaux...)
- Le terme 'rénovation énergétique' est souvent employé de manière abusive. En effet, il devrait être utilisé pour un projet de rénovation énergétique global du bâtiment et non pas pour le remplacement ponctuel d'un élément (fenêtres...).

Réponse Mairie :

- La gestion du budget a été revue par la mairie. Dorénavant, un gros travaux par an sera réalisé. L'année dernière ce fut la couverture du toit et Vélux des 3 pommes. Les travaux du préau au Blé en 2021/2022 et locaux poubelles Blé et Daudet en 2022/2023 sont en cours de discussion. Il y a un budget spécifique alloué aux travaux de sécurité. Le reste du budget sera alloué à des petits travaux.

Une visite des écoles par la mairie est faite en Juin afin de définir la liste des travaux pour l'année suivante avec les directeurs. Ces travaux sont ensuite chiffrés par les services techniques. Le choix des travaux à réaliser dépend de l'enveloppe budgétaire allouée.

- La réalisation des petits travaux sont dépendant de la communication des directeurs (email ou cahier) et de la disponibilité des agents.

Pour améliorer cela, un projet est en cours qui est la mise en place de 2 ou 3 agents mobiles équipés de voiture de fonction (material, outillage) et d'un logiciel I-Attal pour suivre les demandes et réalisation des travaux en temps réel.

- **Travaux écoles :** Les parents d'élèves demandent la réalisation des travaux suivant dans et aux alentours des écoles :
 - Végétalisation dans les cours d'écoles et aux alentours des écoles tel que le projet à Prévert → Réponse Mairie : En cours d'étude pour SABL A puis appliqué aux autres cours d'école.
 - Racks à vélos → Réponse Maire : Demande aux parents d'élèves de définir le besoin des racks à vélo (type, couvert, localisation)
 - Sécurité et Signalisation :
 - des parkings Blé / Daudet et Prévert
 - Cours de Pagnol → En cours de mise en place de la clôture sur la parcelle du préfabriqué.
 - Signalisation aux alentours des écoles (panneaux attention écoles)
 - Réalisation de pistes cyclables sécurisées aux alentours des écoles
 - Local Poubelle Blé

- **Effectifs :** Depuis quelques années les classes sont de plus en plus surchargées. Cette année il y a en moyenne 27.9 élèves par classe de maternelle et 26.5 élèves par classe élémentaire. Provision de 3 classes additionnels en 2022/2023 (Pagnol, Daudet, Rivière) basée sur le taux 0.21 enfant / an par nouveau logement.
 - Les parents d'élèves sont inquiets d'apprendre les prévisions d'augmentation d'effectifs pour l'année prochaine avec l'ouverture de classes supplémentaires.
 - De ce fait, les salles informatiques, les bibliothèques .. risquent d'être réquisitionnés au détriment de la qualité des apprentissages de nos enfants.

Réponse Mairie :

- Toulouse est une spécificité car ailleurs il y a une baisse des effectifs
- Il n'y a pas de solution choisie à ce jour pour ces nouvelles classes. La mairie doit mettre en place des réunions d'échanges avec les directeurs pour identifier les solutions par école.
- Réunions toutes les dix semaines avec le nouvel inspecteur afin d'évaluer les besoins.
- Communication avec l'éducation nationale (IPR...) et La mairie doit communiquer pour La gestion du budget a été revue par la mairie. Dorénavant, un gros travaux par an sera réalisé. L'année dernière ce fut la couverture du toit et Vélux des 3 pommes. Les travaux du préau au Blé en 2021/2022 et locaux poubelles Blé et Daudet en 2022/2023 sont en cours de discussion. Il y a un budget spécifique alloué aux travaux de sécurité. Le reste du budget sera alloué à des petits travaux.

Une visite des écoles par la mairie est faite en Juin afin de définir la liste des travaux pour l'année suivante avec les directeurs. Ces travaux sont ensuite chiffrés par les services techniques. Le choix des travaux à réaliser dépend de l'enveloppe budgétaire allouée.

- La réalisation des petits travaux sont dépendant de la communication des directeurs (email ou cahier) et de la disponibilité des agents.

Pour améliorer cela, un projet est en cours qui est la mise en place de 2 ou 3 agents mobiles équipés de voiture de fonction (matériel, outillage) et d'un logiciel I-Attal pour suivre les demandes et réalisation des travaux en temps réel.

- **Carte Scolaire :** La carte scolaire est définie en 13 zones tampons. La flexibilité de cette carte permet d'allouer les effectifs en fonction de la situation en temps réel. Des dérogations sont autorisées pour le maintien des fratries. Actuellement, il y a une dérogation en cours pour les nouveaux arrivants qui sont affectés quelque soit la zone à l'école maternelle 3 pommes. Il y a un appel au volontariat pour le nouveau groupe scolaire Bona Sabla afin d'alléger les effectifs des autres écoles.

- **ALAE :**

- La réécriture du Projet Educatif De Territoire (PEDT) initialement prévu au 31 Juillet 2021 a été décalé au 31 Juillet 2022 (raison : COVID). Assistance à la maîtrise d'ouvrage (Florence Simonet – coordinatrice PEDT). La mairie consulte dans un premier temps ses services puis sollicitera les associations de parents d'élèves dans un second temps.
- Le taux d'encadrement à Plaisance est et restera celui-ci :
 - En périscolaire : 1/14 en élémentaire et 1/10 en maternelles (alors qu'il est autorisé 1 enfant /18 avec PEDT en élémentaire)
 - Extrascolaire : 1/12
- La mairie a des difficultés de recrutement des animateurs (peu de dossier déposé)

- **Portail Famille:** L'outil n'est pas ergonomique. Il y a eu beaucoup d'erreur lors des inscriptions des enfants pour cette année malgré le tutoriel mis en place par la mairie.

Les parents d'élèves demandent :

- De vraies améliorations du portail afin de simplifier son utilisation. Proposition d'un travail collaboratif.
- L'envoi de rappels par emails à tous les parents 2 semaines avant les dates d'inscriptions
- L'utilisation du portail étendu aux repas (menus, photos plateaux...)

Réponse Mairie : Ok pour travailler en collaboration sur le portail famille.